



DÉPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE
SIPOM DE REVEL
DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 17/11/2022
 Reçu en préfecture le 17/11/2022
 Affiché le 
 ID : 031-253100572-20221117-2022_25-DE

L'an deux mille vingt deux, le 15 novembre à 20h 30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni au SIPOM de REVEL, sous la présidence de Madame Evelyne ROUANET.

Délégués titulaires

Délégués suppléants

Nom	Prénom	Statut	Procuration à	Nom	Prénom	Statut
AGAR	Nathalie	Présente		ANDRIEU	Rémi	Absent (e)
AUTHA	Sandrine	Présente				Absent (e)
BEGARDS	Michel	Présent		ARKI	Karine	Absent (e)
BENNES	Richard	Présent		AUBESQUIER	Nadine	Absent (e)
BERSEILLE	Pascal	Absent		BAHURET	Gisèle	Absent (e)
BONNET	Denis	Présent		BARBASTE	Pierre	Absent (e)
BOURGAREL	Roger	Présent		BATUT	Jean Pierre	Absent (e)
BOUSCATEL	Camille	Présent		BERRO	Jean Christoph	Absent (e)
BOUSQUET	Daniel	Présent		BONNEFOY	Magali	Absent (e)
CASTAGNÉ	Didier	Présent		BOUSQUET	Christophe	Absent (e)
CAZELLES	Jean Pierre	Absent		BOYER	Michel	Absent (e)
CESCATO	Francis	Présent		BRUNET	Magalie	Absent (e)
CHIABRANDO	Marc	Absent		CALMEIN	François	Absent (e)
CLERGEAU	Serge	Absent		CALMET	Nelly	Absent (e)
COLLOT	Adrien	Présent		CAMINADE	Christian	Absent (e)
COMBES	Caroline	Absente		CARLIER	Thierry	Absent (e)
CREPY	Fabrice	Proc à RIBAUT		CAROCA	Jean	Absent (e)
DAMIEN	Mélanie	Présente		CARRIEROU	Elian	Absent (e)
DAYMIER	Marie-	Absente		CLOAREC	Françoise	Absent (e)
DEGRET	Jean-Jacques	Absent		CODECCO	Serge	Absent (e)
DÉRAMOND	Sébastien	Absent		CORDIEZ	Serge	Absent (e)
DOUZE	Maarten	Présent		COSTIS	Mélaïne	Absent (e)
EMBRY	Marie	Présente		COTTEREAU	Matthias	Absent (e)
FABRE	Christian	Présent		COUTUREAU	Isabelle	Absent (e)
FABRE	Danièle	Présente		CREBASSA	Pascale	Absent (e)
FERRAN	Franck	Absent		DE VILLÉLE	Philippe	Absent (e)
FONTES	Gérard	Présent		DISS	Laurent	Absent (e)
FOURNIER	Damien	Présent		DURAND	Marc	Absent (e)
GAYCHET	Séverine	Absent		FABRE	Elodie	Absent (e)
GELIS	Guillaume	Absent		FAGET(DA SILVA)	Odette	Absent (e)
GIRAULT	Katherine	Présente		FIGNES	Jean-Claude	Absent (e)
GIRONIS	Julien	Présent		GROTTO	Emmanuel	Absent (e)
GLAUDE	Ludovic	Absent		HERAILH	Pierre	Absent (e)
GUY	Philippe	Présent		IMART	Jean Luc	Absent (e)
HAYANI	Véronique	Absente		JONQUIERES	Vincent,	Absent (e)
HERMET	Marion	Présente		JOURLIAC	Jean	Absent (e)
ISMAN	Rémy	Présent		LAPASSAT	Jean Luc	Absent (e)
LACROUX	Evelyne	Présente		LEBRETON	Delphine	Absent (e)
LARROQUE	Laurence	Absente		LEROUX	Sophie	Absent (e)
LAURENS	Lucienne	Présente		LUCÉNA	François	Absent (e)
LAURENT	Anne	Présente		LUMEAU	Grégoire	Absent (e)
LUX	Pierre	Absent		MAISON	Pierre	Absent (e)
MARIOJOULS	Roselyne	Présente		MARTY	Francis	Absent (e)
MARTORELL	Didier	Absent		MAUREL	Danièle	Absent (e)
				MERLIO	Gwenaël	Absent (e)
PAPIN	Florence	Présent		METCHE	Marie-José	Absent (e)
PASTRE	Marie	Présente		MILHAVET	Marie Line	Absent (e)
PORTA	Raymond	Présent		MISSEY	Jean-Paul	Absent (e)
PORTES	Pierre	Proc à ROUANET E		MONTAGNE	Patrick	Absent (e)
POUYANNE	Christophe	Absent		MOULIN	Dominique	Absent (e)
PUJOL	Francis	Absent		NGAI	Jeffrey	Absent (e)
RAVET	Marc	Absent		OULES	Nicole	Absent (e)
REUSSER	Isabelle	Absente		PADIÉ	Yannick	Absent (e)
REY	Mickaël	Présent		PERRY PELISSIER	Samantha	Absent (e)
RIBAUT	Jean-Paul	Présent		POUX	Emmanuel	Absent (e)
ROUANET	Evelyne	Présente		PRADELLES	Vincent	Absent (e)
ROUANET ASTRUC	Géraldine	Absente		RAYE	Michèle	Absent (e)
ROUGIER	Thierry	Présent		REGIS	Lionel	Absent (e)
ROUQUET	Serge	Présent		RIVAIRAN	Laëtitia	Absent (e)
SASTRE	Roland	Présent		ROUQUET	Jérémy	Absent (e)
SEGREVILLE	Lucette	Présente		SARRALDE	Julien	Absent (e)
SERRE	Benoît	Présent		SAURAT	Thierry -	Absent (e)
SOUAL	Jean-Pierre	Présent		SAURET	Jérôme	Absent (e)
TRETON	Brigitte	Absente		SERRES	Jean Louis	Absent (e)
TROUDART	Corinne	Présente		SICARD	Didier	Absent (e)
VANDEN BERGUE	Isabelle	Absente		TEQUI	Maryse	Absent (e)
VERNIER	Jean Claude	Absent		TERRAT	Emmanuelle	Absent (e)
VERSCHUEREN	Paul	Absent		VAN DAELE	Charles	Absent (e)
VIALADE	Reine	Absent		VIGNA	Lionel	Absent (e)
VINCENT	Sophie	Absente		VIRVES	Pierre	Absent (e)
WEISSE	Damien	Présent		VIVIES	Sylvie	Absent (e)

Nombre de délégués titulaires présents : 41
 Nombre de délégués suppléants présents : 0
 Nombre de procurations : 2
 Secrétaire de Séance : Madame Danièle FABRE

Envoyé en préfecture le 17/11/2022

Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le



ID : 031-253100572-20221117-2022_25-DE

Objet : Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif

L'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales modifié par la loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012, précise que dans le cas où le budget de la collectivité territoriale n'a pas été voté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité est en droit de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, liquider et mandater les dépenses de fonctionnement, dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Pour ce qui concerne les dépenses d'investissement, l'exécutif peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette).

Le budget primitif du SIPOM n'étant pas voté avant le début de l'année afin d'attendre de connaître les éléments financiers de l'Etat (bases d'imposition) et les tarifs de traitement qui nous seront appliqués, il est proposé d'autoriser la Présidente à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement dans les limites autorisées par la Loi.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical décide à l'unanimité des membres :

- **D'autoriser Madame la Présidente à mettre en recouvrement les recettes et d'engager, liquider et mandater les dépenses de fonctionnement, dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.**
- **D'autoriser Madame la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.**

Acte rendu exécutoire après
son envoi en Préfecture le :
Le 18 novembre 2022,

Fait à Revel, le 15 novembre 2022,

La Présidente

Evelyne ROUANET



Envoyé en préfecture le 17/11/2022

Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le



ID : 031-253100572-20221117-2022_25-DE

